Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 635

Artikel: En visitant l'exposition "Extension des cultures ou famine"

Autor: Guichardet, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BAECHLER
teinturiers, spécialistes du tapis.

Papiers Peints
DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

MAX MOUNOUD
OPTICIEN
Croix-d'Or, 15 GENÈVE

Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

avec lesquelles il lui a été possible, parfois mieux qu'à nous, d'être en relations. Et elle nous a également donné, cela va de soi, des nouvelles de nos amies suédoises, dont quelques-unes, telles que Kerstin Hesselgren qui fut si souvent déléguée de son gouvernement au B. I. T. et à la S. D. N., sont des figures bien connues des lectrices de ce journal.

Fru Cedergren nous a également parlé avec détails de l'activité inaugurée par les grandes Sociétés féminines suédoises pour intéresser leurs membres aux problèmes de l'après-guerre. Un questionnaire extrêmement détaillé, et qui dénote une maturité de réflexion et de compréhension très élevée chez les femmes de Suède, a été élaboré au cours de ces derniers mois par plusieurs des chefs de ces groupements, et les réponses que l'on recevra fourniront certainement une idée intéressante de ce que désirent pour l'avenir les femmes de ce pays, déjà si développé et cultivé au point de vue social.

* * *

D'autre part, et presque en même temps, nous avions l'heureuse surprise de voir arriver à Genève, de Stockholm, M. E. Ekstrand, qui dirigea, de 1931 à 1939, la Section sociale de la S. d. N., et fut toujours pour nous, féministes, un ami fidèle portant grand intérêt à nos idées. C'est nous dire tout le plaisir que nous ont fait sa visite et les nouvelles qu'il nous apportait.

E. Gd.

IN MEMORIAM

Mlle Jane Soldano

Toutes celles qui, au début de ce siècle, ont fréquenté l'atelier de Mlle Soldano, apprendront avec tristesse sa mort récente. Elles évoqueront son enseignement, inspiré par l'amour de la nature, de la vérité, son dédain pour tout ce qui vise à l'effet. Les lumineuses aquarelles qu'elle a pendant vingt ans envoyées aux expositions municipales de la Ville de Genève en sont la preuve. Cet art qui, aux yeux de quelques-uns, peut paraître vieilli, est tout imprégné de l'émotion que l'artiste ressentait devant la nature, que ce soit dans la campagne genevoise, aux environs de Paris ou en Bretagne.

Mlle Soldano était née en 1855. (Sa famille d'origine italienne s'était établie à Genève au XVIIIe siècle.) Elle fit ses études de peinture à Paris, puis revint à Genève où elle enseigna le dessin et la peinture à bien des générations dans son charmant atelier du quai des Bergues. Sous un dehors presque masculin et un peu austère, ce professeur cachait une grande sensibilité et une finesse de sentiment exquises. Tout ce qui touchait le sort de la femme l'intéressait. Elle fit partie de l'Union des Femmes presque à ses débuts, et fut membre du Lyceum et de la Société des Femmes peintres et sculpteurs dont elle fut nommée membre d'honneur en 1930. Ce fut aussi une fidèle abonnée de notre journal.

C'était une artiste modeste et sincère, et ceux qui l'ont connue n'oublieront pas cette personnalité à la fois originale et attachante.

M. Ch.

L'organisation de cours pour le service agricole

On nous prie, de Berne, d'attirer tout spécialement l'attention de nos lectrices sur les cours que l'on s'apprête à organiser prochainement, et qui sont destinés à former des directrices pour les camps de service agricole qui fonctionneront probablement nombreux cet été. Jusqu'à présent, en effet, les aides féminines à la campagne ont été surtout placées individuellement chez les paysans, mais l'expérience a prouvé que, pour certaines régions, l'existence de camps, qui groupent ces travailleuses volontaires en une sorte de communauté, présente aussi de nombreux avantages, et l'on en organisera probablement un plus grand nombre cette année.

Mais qui dit camp, dit forcément aussi directrice responsable, chargée de responsabilités diverses, et formant le centre de ces groupements de jeunesse: or diriger un de ces camps n'est pas une tâche qui puisse s'improviser du jour au lendemain. L'on a donc cherché l'année dernière à former des cadres — pour employer le style des éclaireuses ! — et les résultats donnés ont été si satisfaisants que l'on va cette année étendre cet effort. Après la Suisse allemande qui a eu des cours de cadres fort réussis à Herzogenbuchsee, la Suisse romande aura prochainement son tour. Nous donnerons le programme de ces cours dès que nous les aurons reçus : pour aujourd'hui nous attirons l'attention des jeunes femmes et jeunes filles (institutrices ménagères, professeurs privés, assistantes sociales, etc.) que cette activité intéresserait et qui en comprendraient toute l'utilité. Les participantes à ces cours sont nourries, logées, dédommagées de leurs frais de voyage et touchent en outre une indemnité journalière de fr. 4.—. Nous transmettrons volontiers les renseignements plus détaillés que l'on pourrait désirer aux autorités d'organisation.

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

La femme d'aujourd'hui porte le bijou de demain
VACHERON ET CONSTANTIN

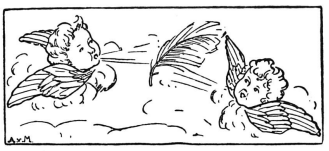

DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

— Renée Daumière, écrivain et journaliste, vient d'obtenir pour son *Ariel, cheval poète,* le prix littéraire « Lugdunum » récemment fondé.

— On annonce de Madrid que la première femme notaire de l'Espagne a ouvert une étude dans la capitale.

Deux initiatives sur le droit au travail

(Suite de la 1re page.)

Quant à la deuxième inititiative, due au parti socialiste, elle a l'immense avantage d'être nette et sans équivoque. A l'égalité politique du citoyen, elle veut ajouter l'égalité économique en posant dès le début ce principe que l'économie nationale est l'affaire du peuple tout entier et que le capital doit être mis au service du travail, de l'essor économique et du bien-être général. Forte des pouvoirs qui lui seraient ainsi conférés, la Confédération assurerait l'existence des citoyens et de leur famille, garantirait le droit au travail et sa juste rémunération, et protégerait le travail dans toutes ses branches. Elle prendrait les dispositions nécessaires pour empêcher les crises et le chômage, et pour la coopération utile de l'Etat et de l'économie. Il serait fait appel à la collaboration des cantons et des organisations économiques. (Nous relevons avec regret que, si « l'existence des citoyens et de leur famille doit être assurée », les initiateurs semblent ignorer que des milliers de travailleuses sans famille et qui ne sont pas encore des citoyennes auraient un droit égal à être protégées, elles aussi, contre les crises et le chômage.) Dans son ensemble, cette initiative est l'expression absolument logique des tendances étatistes et centralisatrices dont le parti socialiste ne s'est jamais caché.

* * *

Ces deux initiatives que l'on nous présente répondent à un besoin cruel dont souffre, non pas la Suisse de demain, mais celle d'aujourd'hui. Tout homme et toute femme, conscient de sa responsabilité sociale, se doit d'en étudier, non seulement les effets, mais les causes, et de chercher la solution au mal social dont elles ne sont que le symptôme. L'initiative est l'arme normale que notre démocratie met à la disposition du citoyen, pour qu'il puisse faire valoir ses revendications. Ceux qui ne savent pas respecter cette arme et consentir aux sacrifices nécessaires pendant qu'il est temps sont responsables de toute tentative d'anarchie anticonstitutionnelle que leur indifférence vis-à-vis de leurs concitoyens pourrait causer. La solution, dans le cas présent, nous semble se trouver dans un compromis entre les deux initiatives: ni l'une ni l'autre ne nous semble résoudre le problème, toutes les deux produisant des résultats fâcheux tant au point de vue politique qu'à celui du marché du travail, résultats dont ce sera en définitive le travailleur qui souffrira. En effet, la phase de dépression économique que nous traversons ne saurait être surmontée par les seules forces de l'économie privée, et la main-d'œuvre inoccupée doit être absorbée par des mesures énergiques prises par l'Etat en sacrifiant les libertés économiques pour autant et aussi longtemps que cela sera nécessaire, la Confédération servant d'agent égalisateur sur le marché du travail entre cantons. Mais que ces mesures ne soient pas des « salaires de compensation », autrement dit, des allocations de chômage, ni des travaux inventés dans le seul but de fournir des salaires, car ce sont là des pertes au point de vue économique. Il faut que le travail fourni par l'économie dirigée soit constructif, qu'il contribue à un enrichissement de la vie nationale. Si des occasions de travail sont mises à disposition des travailleurs en quantité suffisante, les sacrifices consentis ne représenteront pas une perte, mais une dépense dont l'équivalent sera là, tangible, pour le bien de tous. Et dès le moment où la main-d'œuvre aura des occasions suffisantes d'être absorbée en tout temps, alors cessera automatiquement la dépendance humiliante du travailleur devant l'intérêt et l'égoïsme privé.

Ce compromis, tel que nous le voyons, résiderait donc dans un contre-projet de l'Assemblée fédérale à opposer aussi rapidement que possible à ces deux initiatives. Il ne contiendrait, ni la promesse d'une garantie absolue des libertés incompatibles avec une période de crise, ni, d'autre part, l'annonce de l'étatisation entière de l'économie, telle que le réclame le projet socialiste, et qui comporte certainement un danger de nivellement diminuant l'effort personnel. Notre économie suisse doit pouvoir offrir un travail créateur de haute qualité pour tenir son rang sur le marché mondial, et ne saurait renoncer au stimulant individuel encouragé par l'initiative privée. Ce qu'il nous faut, c'est un souple régime intermédiaire, qui fournisse du travail collectif en quantité suffisante pour compenser ce que l'économie privée ne saurait fournir, et étendre ainsi le principe fondamental de la solidarité démocratique au terrain économique et social.

A. Leuch.

En visitant l'exposition „Extension des cultures ou famine"

Etrange et tragique destinée que celle de l'homme ! Ce n'est qu'à travers la souffrance que, l'une après l'autre, les générations apprennent à épeler laborieusement la loi de la solidarité. Il aura fallu cette guerre et la menace de la famine pour que les hommes des villes s'en viennent œuvrer aux côtés des hommes des champs, et que les uns et les autres prennent conscience des liens qui les unissent. Déjà, citadins et campagnards ont travaillé en commun à la réalisation du plan Wahlen, mais, si, au travers du conflit actuel, la Suisse veut « tenir », il importe que cette collaboration devienne chaque jour plus effective et plus étroite: telle est l'affirmation qui se dégage de l'exposition « Extension des cultures ou famine ».

Prouver d'une façon claire et attrayante, par le texte, l'image et le graphique, la nécessité d'intensifier nos cultures, éveiller dans le cœur de tous le désir de participer à cette tâche immense, tel est le double but que s'est donné la Société coopérative de consommation en organisant son exposition itinérante.

En 1917 déjà, le mouvement coopératif avait fondé la Société coopérative de cultures maraîchères à Chiètres; dès ce moment, ce groupement a travaillé à défricher des terres incultes pour les rendre cultivables; en 1942, il a produit, pour l'ensemble de ses cultures, environ 25 millions de kilos de céréales et de légumes. La S. C. S. C. était donc parfaitement à même de renseigner la population sur le problème de l'extension des cultures.

De section en section, le visiteur est placé en face de la question angoissante de notre ravitaillement: de 1914 à 1918, la situation économique de notre pays avait été sérieuse; l'accès aux sources d'importation restait cependant ouvert, nous

Publications reçues

Noëlle Roger: *La Nouvelle Héloïse.* Adaptation dramatique en 19 tableaux. D'après l'œuvre célèbre de Jean-Jacques Rousseau. Editions P.-F. Perret-Gentil, Genève.

On sait que cette pièce — ce drame et ces dix-neuf tableaux — ont obtenu un vif succès lors de la représentation qui en fut donnée en 1942, dans la Salle communale de Plainpalais (Genève) Le célèbre roman de Saint-Preux et de Julie, qui fit couler tant de larmes, nous le retrouvons ici condensé, ramassé. Le long récit se réduit alors à ses lignes essentielles et l'action se précipite jusqu'au drame final.

Nous sommes heureuse de rencontrer dans cette pièce, sous une forme vivante et accessible, des personnages un peu pâlis dans les brumes du souvenir: difficile gageure qu'avec son talent, Mme Noëlle Roger a su tenir en respectant le style, romantique déjà, de J.-J. Rousseau. Seule l'admiration passionnée de Jean-Jacques pouvait mener à chef une telle entreprise.

M.-L. P.

L.-M. Sandoz, Dr. ès sciences : *Testoptométrique et armes spéciales.* Lausanne, Imprimeries réunies, S. A., 1943.

Cette brochure, extraite de la *Revue militaire suisse,* n'est évidemment pas, en majeure partie, à la portée d'un chacun. Il faudrait, en effet, sinon être docteur ès sciences, du moins avoir fait quelques études scientifiques, si l'on veut pouvoir suivre l'auteur d'un bout à l'autre de son exposé. Tel n'étant pas malheureusemnt le cas de celle qui écrit ces lignes, elle doit se borner à dire en quelques mots ce dont il s'agit, et à citer tout d'abord le début de la « Note introductive ». « Les récentes mesures d'obscurcissement », y est-il dit, « prises à la suite du survol de notre territoire par des aéronefs étrangers, ont à nouveau posé la question, si peu connue dans ses détails, de l'acuité visuelle et de la vision dans la semi-obscurité ».

Le sujet, on le voit, est très actuel et peut intéresser tout le monde, car on comprend bien qu'en temps de guerre, les services spéciaux de l'armée requièrent un maximum d'acuité visuelle. Laissant tout à fait de côté les explications scientifiques — et pour cause — nous relèverons seulement qu'il est longuement question de carence de la vitamine A, qu'il se trouve dans la brochure une liste des principales sources de cette vitamine tant d'origine végétale qu'animale. L'auteur cependant se hâte d'ajouter que l'absorption de substances à base de vitamine A peut être sans effets ou la résorption très difficile, s'il y a une déficience fonctionnelle organique...

Mais arrêtons-nous, de crainte de dire des sottises. Seulement encore ceci: l'alcoolisme, ici également joue en rôle néfaste.

M.L. P.

DESSIN - PEINTURE
Mlle Hélène HANTZ
Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles
ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie
Cours tous les jours de 2 h. à 4 h. sauf le jeudi.
Jeudi et samedi matin de 10 à 12 h. :
Cours pour enfants

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

Soutenez votre „Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

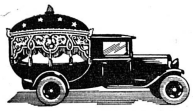

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez
E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz"
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

„LE CARILLON" Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE
E. Zbinden-Tissot
3, Coutance
le choix pour toutes les bourses

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Pour **déménager** *à des prix raisonnables adressez-vous donc à*
SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Vous trouverez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

pouvions alors utiliser cinq ports; aujourd'hui, deux ports seulement, Lisbonne et Gênes, sont à notre disposition; les importations diminuent de plus en plus et nous devons même envisager le jour où toute relation avec l'extérieur sera supprimée. Une petite Suisse entourée d'une barrière, un drapeau blanc, symbole de notre pays, cerné des drapeaux noirs des pays belligérants, autant d'images suggestives qui font sentir notre isolement croissant, et la nécessité où nous sommes de tirer de notre sol les produits dont nous avons besoin.

A la question « Pouvons-nous nous suffire à nous-mêmes? » le plan Wahlen répond un *oui* vigoureux, mais aux 310.000 ha. déjà cultivés doivent venir s'ajouter 200.000 ha. de terrains productifs. L'extension des cultures exige de l'agriculteur un surcroît de besogne: un seul exemple suffira: pour mener à bien la culture d'un ha. de céréales, ce sont 50 journées de travail de 10 heures qui sont requises. Le paysan a besoin d'aide: si la ville veut que la campagne la nourrisse, il faut qu'elle mette ses travailleurs à la disposition de la campagne. Dans la quatrième section, un immense panneau symbolise cet effort: d'un côté se détache la silhouette d'un jeune citadin qui, joyeusement et volontairement, s'est enrôlé dans la bataille pour l'agriculture; de l'autre côté, s'avance un solide gars, portant une lourde corbeille de légumes, résultat fécond de leur commun labeur.

Dans cette lutte dont dépend le sort alimentaire de notre pays, la femme a, elle aussi, un rôle à jouer, et ce n'est certes pas le moindre. Les organisateurs de l'exposition ne l'ont pas oubliée et ont tenu à lui rappeler, en ces temps troublés, ses devoirs de ménagère, car c'est à elle qu'il incombe d'utiliser et de conserver d'une manière judicieuse le produit des récoltes. Dans un stand tendu d'un vert printanier, sont présentés au visiteur des mets appétissants préparés en tirant le meilleur parti des produits dont nous disposons.

Enfin, la dernière section de l'exposition exalte l'esprit coopératif, esprit d'entr'aide mutuelle qui animait déjà les Suisses du XIIe et du XIIIe siècle. Aujourd'hui, devant la « malice des temps », la Suisse doit pouvoir compter sur son armée, sur l'unité de son peuple, sur la volonté de tous pour intensifier les cultures. Avant de quitter l'exposition, nous jetons un regard sur les figures amaigries des petits recueillis par la Croix-Rouge; nous comprenons que c'est non seulement pour nous-mêmes que doit se poursuivre la bataille de l'agriculture, mais aussi pour que ces enfants puissent continuer à venir chez nous retrouver la santé du corps et la joie de vivre.

Au sortir de la Salle du Faubourg, chacun se rendait mieux compte du travail énorme fourni et par nos autorités et par les paysans. Souhaitons que cette exposition — qui va être dirigée sur Lausanne, puis sur d'autres villes vaudoises — contribue à rendre partout nos concitoyens conscients de leurs privilèges et des devoirs qui les attendent.

G. GUICHARDET.

Le Groupe d'économie ménagère...

...créé par la Centrale fédérale de l'Economie de guerre, est présidé par Mme Zublin-Spiller, présidente du Service populaire suisse (ancien Bien du Soldat) et du Comité consultatif des femmes suisses. Ses deux collaboratrices sont Mlle E. Rickli, Dr en sciences économiques et directrice du Groupe d'économie ménagère à l'Office de guerre pour l'alimentation, et Mlle J. Studer, de l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail (appelé par abréviation en français OFIAT).

Le but de ce nouveau groupe est de développer les connaissances féminines, non seulement comme par le passé en matière d'alimentation, mais encore en touchant d'autres problèmes posés par l'économie de guerre. On peut donc bien penser que nous saluons chaudement cette innovation, tout ce qui ouvre aux femmes d'autres horizons que ceux de leurs recettes de ménage ayant depuis toujours figuré à notre programme.

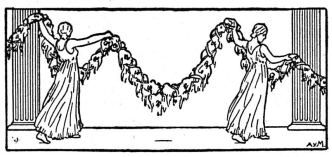

A travers les Sociétés

Chez les Eclaireuses genevoises.

Les Eclaireuses genevoises ont fêté avec entrain le jour de pensée internationale du 22 février ; elles savent que les liens fraternels de la pensée sont plus que jamais précieux à l'heure d'aujourd'hui. C'est ce que n'a pas manqué de faire ressortir Mlle Yvonne Achard, membre du Comité Mondial des Guides et Eclaireuses, en y ajoutant un témoignage de reconnaissance à Lord et Lady Baden-Powell. Puis, des sections ont représenté sur la scène différents épisodes tirés de trois ouvrages du fondateur du « mouvement » : *Eclaireurs, Le Livre des Eclaireuses, Histoire de ma vie.* Tout se déroula avec discipline, ordre, rapidité et fit la joie de toutes.

La Commissaire cantonale en charge depuis plus de sept années, Mlle Irène Cuénod, prit alors congé officiellement de « ses » Eclaireuses et remit la bannière cantonale à son successeur, Mlle Hélène Metz. Nous saisissons cette occasion pour rappeler ici la carrière d'Irène Cuénod dont le dévouement au scoutisme a été constant pendant 27 années et nous sommes certaines que le Mouvement ne recourra jamais en vain dans l'avenir à ses connaissances scoutes si approfondies.

Irène Cuénod a pris une part active avec les chefs Yvonne Achard et Constance Chawner-Lederey à la fondation des Eclaireuses genevoises. Elle était aussi à la première réunion de déléguées suisses convoquées à Lausanne par Mlle Jeanne Paschoud le 10 juin 1917. En 1924, elle fait partie du petit contingent suisse qui se joint à cette magnifique aventure que fut le premier camp mondial des Eclaireuses à Foxlease (Angleterre). C'est à son crayon que nous devons le dessin de l'insigne suisse, le « Trèfle rouge et blanc » que les Eclaireuses portent avec joie et fierté depuis 1926. C'est l'époque où la S. d. N. brillait de tout son éclat et où l'on demande aux Eclaireuses genevoises d'organiser en 1927 un camp international d'information: Irène Cuénod apporte son concours compétent à celles qui acceptent cette grosse responsabilité. Encouragée par la cheftaine anglaise qui dirige ce camp. « Marmotte » (c'est le totem d'Irène) part pour suivre un cours d'instruction de *camping* en Ecosse et revient munie de sa « licence de camping ». Dès lors, pendant 10 années, elle consacre ses forces à organiser d'abord, à perfectionner ensuite le *camping* de la Fédération des Eclaireuses suisses. Irène Cuénod vous avez droit à la reconnaissance des Eclaireuses suisses; vous avez travaillé à augmenter le rendement de la jeunesse féminine de votre pays et elle saura ne pas l'oublier !

K. J.

A l'Ecole d'études sociales (Genève).

C'est le 8 mars qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Ecole, et, comme de coutume, le rapport de la directrice, Mme Wagner-Beck donna un aperçu très vivant de l'activité de cette institution. Le nombre des élèves en serait déjà une preuve : « La Suisse, dit Mme Wagner, est aujourd'hui un des seuls pays où l'on puisse songer à une formation professionnelle régulière. » Partout ailleurs, les jeunes sont astreints à participer à la production de guerre.

Pour l'Ecole, de nouveaux champs de travail s'ouvrent, tel que celui d'assistantes sociales d'usines. A côté des stages réguliers les élèves sont souvent sur la brèche : par exemple, l'Aide à la paysanne, que mène avec dévouement Mlle Zullig *(Pro Juventute)*, Service social d'un Corps d'armée et d'un E.S.M., homes pour mères et enfants réfugiés, aide à un Foyer pour mères et enfants français, aide à la Croix-Rouge, au Secours aux enfants sous diverses formes — dans toutes ces manifestations on trouve des élèves de l'Ecole. Bibliothécaires et secrétaires se rendent utiles dans les services administratifs de l'armée : Livre du soldat, bibliothèques d'hôpitaux, aide intellectuelle en faveur des prisonniers de guerre, etc. La minutie des bibliothécaires est une qualité fort appréciée dans le classement de documents, ainsi aux archives du Comité international de la Croix-Rouge. Citons encore les stages qui permettent aux élèves de mettre en pratique ce qu'elles ont appris : stage dans un service social d'usine, stage à l'Hôpital cantonal de Lausanne, à l'Hôpital pour enfants infirmes de Zurich, à l'Oeuvre nationale pour la Maternité et l'Enfance de Naples, etc., etc.

Le semestre d'hiver 1941-42 comptait 121 élèves inscrites, dont 97 suivaient l'enseignement de l'Ecole sociale et 24 celle des laborantines. 25 diplômes et 10 certificats ont été délivrés : 17 à des élèves de l'Ecole, 10 à des laborantines, 8 à des élèves de la section technique du secrétariat. Un hommage bien mérité est rendu à Mlle Thürig, la précieuse collaboratrice de la directrice, ainsi qu'aux aidée zélées, Mlles G. Gampert, Elsi Müller et Morand qui ont dû quitter le secrétariat pour des raisons de mariage, de santé ou de travail professionnel.

Les rapports de la trésorière, Mlle Burckardt, et de la présidente du Foyer de l'Ecole, Mme Jaques, apportent des renseignements d'un grand intérêt : tout marche à souhait dans le domaine « finances » où il y a un solde actif de 500 fr., et dans celui des travaux ménagers, qui a compté 87 élèves inscrites, internes et externes. L'Assemblée générale s'achève sur une très intéressante conférence de M. le pasteur Secrétan-Rollier (Lausanne: *L'effort de la Suisse en faveur des réfugiés.*

Après avoir mis en évidence le privilège, parmi les plus beaux, qu'a la Suisse, de s'occuper des réfugiés, M. Secrétan remonte aux siècles passés et présente un tableau très suggestif — visions d'amour au milieu des tragiques persécutions actuelles — des différentes époques où ce pays fut tout particulièrement terre de refuge. Intéressante aussi la définition de ce qui constitue exactement le droit d'asile en vertu duquel la Suisse a pu, et peut, plus que jamais, être pour tant de malheureux un port dans la tempête ! Vient ensuite une description des camps — baraquements, dont il en existe 9, de leur fonctionnement et de leur financement, dernier point sur lequel le conférencier relève bien des sottises écrites dans la presse. Occasions de culture intellectuelle et artistique offertes aux réfugiés, épisodes émouvants, tâches des camps d'accueil qui doivent vêtir, protéger, rassurer, consoler, scènes bouleversantes aussi — tout cela fut dit avec une clarté et une conviction éloquentes qui retinrent l'attention émue des nombreux auditeurs.

M.-L. P.

Petit Courrier de nos Lectrices

A. Q. à Ch. B. de R. (Lausanne). — *L'ordonnance fédérale du 8 mai 1938 prévoit, en effet, que « l'éligibilité des femmes (comme officier d'état civil) relève du droit cantonal ». Mais pour savoir si des cantons ont fait usage de cette faculté, il faudrait feuilleter 25 règlements d'application cantonaux et faire une enquête un peu longue... Il est probable, du reste, que la plupart des règlements cantonaux ne disent rien à cet égard (c'est ce que fait, par exemple, le règlement vaudois), et, dans ce cas, les femmes pourraient être nommées à ce poste dans la même mesure où elles peuvent être fonctionnaire cantonal. Puis-je ajouter que le droit d'être officier d'état-civil ne correspond pas nécessairement à un état féministe avancé. J'ai assisté à un mariage, il y a quelques années, dans un village du sud du Portugal, et l'officier d'état-civil qui a procédé au mariage était une jeune femme d'une trentaine d'années. On l'aurait beaucoup étonnée en lui disant qu'elle-même ou son village étaient féministes !*

E. K. (Genève) à la même. — *Le canton de Genève n'a pas fait usage de la faculté que lui laisse l'ordonnance fédérale sur le service de l'état civil de nommer une ou des femmes comme officier de l'état civil. Rien dans la loi cantonale ne paraît mettre opposition à la chose, et il est à présumer que personne jusqu'ici n'a songé à recourir à une femme pour cet emploi.*

Carnet de la Quinzaine

Samedi 20 mars:

GENÈVE: Société théosophique, 14, Bd. des Philosophes, 17 h.: *La mission de la femme dans l'œuvre de reconstruction*, conférence par Mlle Elisabeth Huguenin. Billets à 1 fr. 50.

Dimanche 21 mars:

SOTTENS: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Le Dispensaire antialcoolique de Neuchâtel et environs.*

Dimanche 28 mars:

SOTTENS: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Pro Familia.*

Id. ZURICH: XVIIe Journée cantonale des femmes de Zurich et de Winterthour consacrée à l'étude des problèmes de l'après-guerre. Orateurs: le Dr. F. Wartenweiler, M. Jean Mussard, chef d'industrie (Bienne), Mlle Clara Nef (Herisau). Examen des questions d'ordre économique et spirituel que la Suisse aura à résoudre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE